

ETUDE PLAISANCE ET MOUILLAGE EN CORSE, 2013

Jusqu'alors, l'effectif des navires gravitant autour de la Corse n'était qu'estimé. Ainsi, les 3 principaux objectifs de cette étude étaient :

- Le **recensement** des flottes de plaisance et leur caractérisation (classes de tailles, type de propulsion et de mouillage);
- La prise en considération **l'aspect qualitatif**, permettant de préciser certaines analyses mais aussi d'identifier les difficultés et le ressenti de tous les acteurs ;
- L'identification des zones à **enjeu environnemental** prioritaire.

L'ensemble des données a été intégré dans un **Système d'Informations Géographiques (SIG)** afin de permettre d'alimenter des réflexions à différentes échelles.



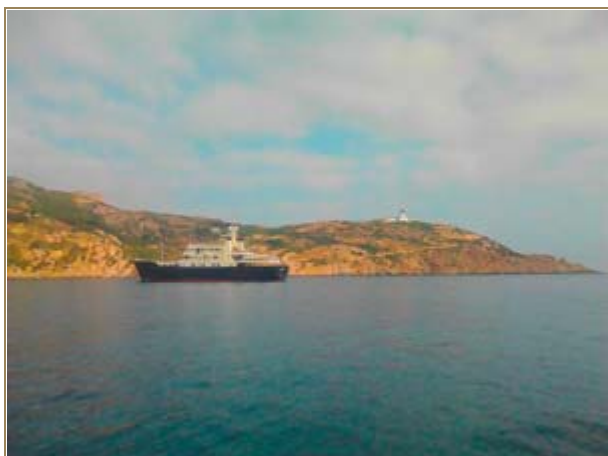
Mouillages forains

L'activité de plaisance en Corse est caractérisée par une **forte saisonnalité**, cette étude a permis d'estimer ces fluctuations dans le temps. Au total **621 comptages ont été effectués entre juin 2012 et juin 2013**. De plus, 3 journées de comptage exhaustif ont été réalisées tout autour de l'île :

- **En avant saison**, le 16 juin 2013, on a dénombré **7 482 navires** avec près de 80% de moteurs. Les densités hors des ports sont faibles, légèrement plus importantes de Solenzara à Porto-Vecchio. La grande plaisance est représentée par 98 unités de plus de 20 mètres, essentiellement présents dans les ports.
- **En haute saison**, le 13 août 2012, on a dénombré **12 586 navires** avec toujours 80% de moteurs. Les densités hors des ports sont hétérogènes avec des très fortes valeurs de Solenzara à Porto-Vecchio, importantes de Sagone à Propriano et de Calvi au Cap Corse. La grande plaisance est représentée par 150 unités de plus de 20 mètres dont une quinzaine de plus de 45 mètres ;
- **En arrière saison**, le 27 septembre 2012, on a dénombré **6 460 navires**, avec 85% de moteurs. Les densités hors des ports sont faibles et la grande plaisance représente alors une cinquantaine de navires.



Grande plaisance dans la baie de calvi



Cette étude nous informe qu'il existe **10 914 postes officiels** dont 8 174 dans les ports ; 215 dans les quais et marines ainsi que 2 525 dans les mouillages organisés.

Quatre sites, appelés **Hot Spots**, ont fait l'objet d'une analyse plus profonde, en raison de leur forte fréquentation estivale. Il s'agit de la baie de Calvi ainsi que les golfes de Saint Florent, Porto Vecchio et Ajaccio.

Aussi, **des zones à fort enjeu environnemental**, en raison de la présence d'habitats et d'espèces sensibles au mouillage et de la forte pression liée à la plaisance, ont été mises en exergue. On citera notamment

Grande plaisance à la pointe de la revelatta

l'extrémité Nord du Cap Corse, l'Ouest de la baie de Saint Florent, le secteur des Agriate, les baies de Calvi, de Girolata, la rive sud d'Ajaccio, les baies de Campomoro, Tizzano, Figari, Sant'Amanza, Porto Novo et le Golfe de Porto-Vecchio.

En complément des comptages, des interviews ont été réalisées auprès de l'ensemble des acteurs pour la plaisance. Il en ressort **un manque global de place en haute saison**. La sensibilisation à l'environnement est peu pratiquée chez les loueurs de navires. Enfin, à Scandola, on déplore des conflits d'usages.